

Mardis terre à terre

Introduction à
la gestion des terres au sein
d'une installation autorisée

09/06/2026

ASBL WALTERRE



Programme des Mardis Terre à Terre

Mardi 3 février – 10h à 12h

 Les bases de la traçabilité et de la législation

Mardi 3 mars – 10h à 12h

 Documents de Transport & Notifications de Mouvement de Terres (théorie et encodage sur la plateforme)

Mardi 14 avril – 10h à 12h

 Déclaration de Site Récepteur (théorie et encodage sur la plateforme)

Mardi 12 mai – 10h à 12h

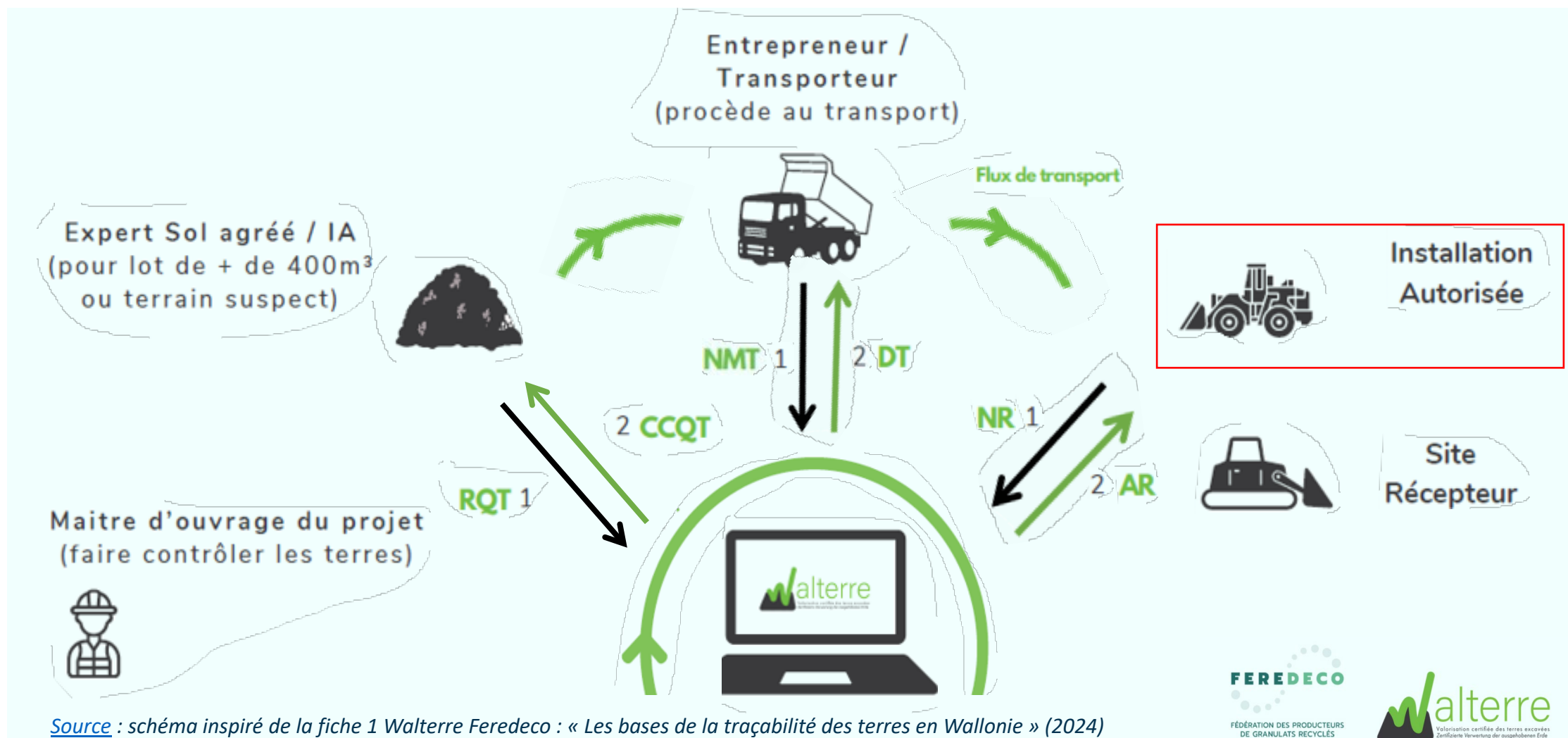
 Accusé de Réception & Notification de Réception (théorie et encodage sur la plateforme)

Mardi 9 juin – 10h à 12h

 Introduction à la gestion des terres en installation autorisé



CADRE GÉNÉRAL



Source : schéma inspiré de la fiche 1 Walterre Feredeco : « Les bases de la traçabilité des terres en Wallonie » (2024)



Rappels

- Site récepteur (= site de valorisation)
 - Destination finale des terres, le site sur lequel elles vont être valorisées.
 - Carrière à remblayer, site de versage autorisé, terrain à aplanir, ...
- Installation autorisée (= CTA) :
 - Installation de stockage temporaire, de tri-regroupement, de prétraitement, et/ou de traitement de terres autorisée conformément à la législation en vigueur.

Attention : Le demandeur et titulaire du permis restent responsables de son application. Walterre n'intervient pas dans l'application du permis etc.





Infrastructures nécessaires

- Lots isolés physiquement
- Logettes non-obligatoires
- Dalle non obligatoire
- Rubrique PE 90.21.15.02 dans [PU](#)



Exception : terres non-valorisables

- Concerne les lots présentant un code 19 ou 99 qui nécessitent un traitement
- Afin d'être en droit d'accepter des terres non-valorisables, une IA doit être reprise dans la liste suivante : *Centres autorisés pour le tri, le regroupement, le prétraitement, le traitement et/ou la valorisation de terres polluées*
- Les IA qui disposent de la rubrique 90.21.15 dans leurs permis
- Dans le cas contraire, une IA ne peut accepter que des terres valorisables (type V max)

```
graph LR; A[Arrivée des lots sur IA] --> B[Organisation des lots sur IA]; B --> C[Evacuation des lots sur IA];
```

**Arrivée des
lots sur IA**

**Organisation
des lots sur IA**

**Evacuation
des lots sur IA**

```
graph LR; A[Arrivée des lots sur IA] --> B[Organisation des lots sur IA]; B --> C[Evacuation des lots sur IA];
```

**Arrivée des
lots sur IA**

**Organisation
des lots sur IA**

**Evacuation
des lots sur IA**



Bonnes pratiques recommandées

- Pour gérer correctement un lot :
 - Identifier son origine et son type avant l'entrée (via le DT/CCQT/Contrat)
 - Déterminer où il sera stocké (pas de mélange !)
 - Suivre sa masse/volume
 - Attention au respect de la [Circulaire d'information n° 4](#)
 - Le numéro de lot permet son identification dans l'IA sans nécessité de consultation du registre du transporteur :
 - Simple, facile à identifier et à retrouver
 - S'adapte à votre façon de travailler
- Ex: faire apparaître une référence d'un chantier, un client régulier, la date, la logette, ...



Contrôle du transporteur

Chaque camion transportant de la terre à valoriser sur le site doit disposer d'un **Document de Transport (DT)**



S'il ne dispose pas de document de transport, il ne respecte pas les conditions de traçabilité des terres.

→ Refus d'entrée sur le site

Exception pour les petits chantiers $< 20\text{m}^3$ OU terre provenant de déchets inertes (cf. Circulaire d'info n°4).

Walterre

DOCUMENT DE TRANSPORT
(visé à l'art. 17, §2, de l'AGW relatif à la gestion et la traçabilité des terres)

Ref. WT001056
Valable jusqu'au : 31/05/2020

Date de délivrance du document de transport
Référence administrative du document de transport
Référence administrative du CCQT/NMT d'origine
Référence Walterre de l'installation autorisée

08/04/2020
WT001056
WT001042
0056

Identité des acteurs

Maître d'ouvrage
Maître d'ouvrage test
12 Rue de la plâtrerie, 7340 Colfontaine

Entrepreneur
Entrepreneur test
15 Avenue du Prince de Liège, 5100 Namur
Numéro d'enregistrement

IA
Installation Autorisée test
Rue de la plâtrerie 12, 7340 Colfontaine
Numéro d'enregistrement

Transporteur
Entrepreneur test
15 Avenue du Prince de Liège, 5100 Namur
Numéro d'enregistrement

WALTERRE ASBL, Rue De La Plâtrerie 12/2, 7340 COLFONTAINE | N° TVA : BE016111111

1/6

Arrivée des lots sur IA

Organisation des lots sur IA

Evacuation des lots sur IA

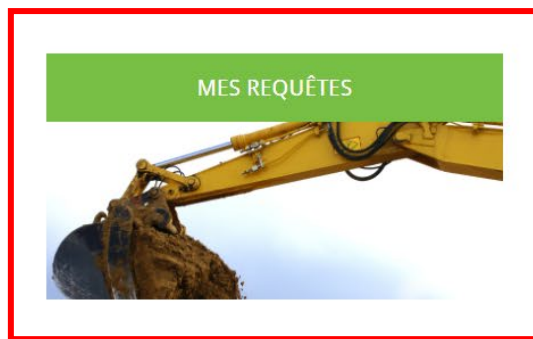


Gestion sur la plateforme Walterre

Comment vérifier les requêtes qui concernent l'IA ?

1ère possibilité : via l'onglet mes requêtes

Aperçu Général des Requêtes Réalisées



	Date/Heure ... ▾	Numéro... ▾	N° Réf. du docume... ▾	Nom du ... ▾	Type de requête ▾	Objet ▾	Localisation site d'origine ▾	Localisatio... ▾	Statut ▾	Date d
1	2/12/2025 12:04	00030398	WT030257	Entreprene...	NMT: Site d'Origine vers IA (avec RQT) - (DT_QT_IA)	Chantier voirie	Rue de la platinerie 4, 734...	Rue du Parc 1...	Publié	2/1
2	18/07/2025 12:...	00030382	WT030382	Installation ...	NMT: IA vers Site Récepteur - (DT_IA_SR)	NMT IASR - Ac...	Rue du Parc 120, 5380 Fer...	Rue du gros s...	Publié	18/

Arrivée des lots sur IA

Organisation des lots sur IA

Evacuation des lots sur IA



Gestion sur la plateforme Walterre

2ème possibilité : via l'onglet mes installations autorisées

Aperçu Général des Requêtes Réalisées



 Etablissement
IA Installation Autorisée test Colfontaine 0058

+ S'abonner

CCQT IA

Détail

Nom du compte
[Installation Autorisée test](#)

Localisation
[Rue de la platinerie 12, 7340 Colfontaine](#)

Nom du site

Contact externe responsable

Dernière modification par
 [delaware](#), 1/04/2026 03:10

LOTS LOT MANAGEMENT APPLICATIONS DETAILS NEW TAB

Lots entrants

Code ...	Volume	Volum...	Numéro de l...	Document	Type de requête	Date de c...	Origine	Destination
11	100	100		WT000000	NMT: Site d'Origine vers IA (ave...	2024-10-11	Rue de la platinerie ...	Rue de la platinerie ...
13	100	100		WT000000	NMT: IA vers IA (DT_IA_IA)	2024-10-11	Rue de la platinerie ...	Rue de la platinerie ...
11	100	100		WT000000	NMT: IA vers IA (DT_IA_IA)	2024-10-11	Rue de la platinerie ...	Rue de la platinerie ...
12	500	500		WT000000	NMT: Site d'Origine vers IA (san...	2020-10-02	Rue des Rocailles 19,...	Rue de la platinerie ...

Arrivée des lots sur IA

Organisation des lots sur IA

Evacuation des lots sur IA



Registre d'entrées

AGW du 14 juin 2001 favorisant la valorisation de certains déchets

« Art. 5. § 1er. Toute personne qui a obtenu un enregistrement conformément à l'article 2 et qui valorise des déchets [...] (2) conformément au mode d'utilisation déterminé à [...] (2) l'annexe I tient sans retard, de manière fidèle et complète, une comptabilité contenant pour les déchets :

1. les numéros de lots ;
2. la nature des déchets identifiée selon les codes visés à la première colonne de l'annexe I ;
3. les quantités livrées ;
4. les dates de livraison ;
5. l'identité et l'adresse des destinataires ou des fournisseurs selon le cas ;
6. l'origine, ou la destination des lots ; »

Arrivée des lots sur IA

Organisation des lots sur IA

Evacuation des lots sur IA

```
graph LR; A[Arrivée des lots sur IA] --> B[Organisation des lots sur IA]; B --> C[Evacuation des lots sur IA];
```

**Arrivée des
lots sur IA**

**Organisation
des lots sur IA**

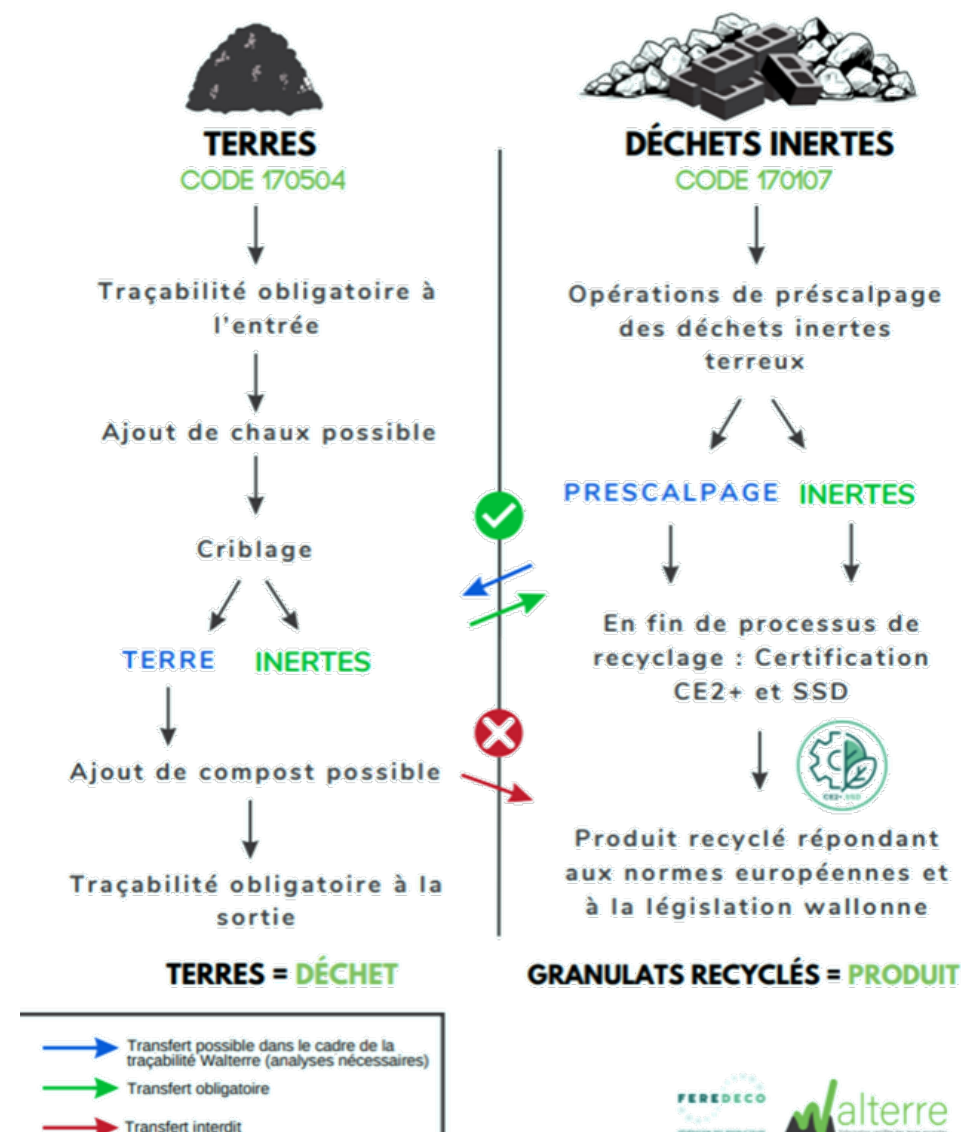
**Evacuation
des lots sur IA**



Terre ou inertes ?

Criblage de déchets inertes (170107)

- La fraction non passante est valorisée sur le CTA (granulats)
- Valorisation des graves de préscalpage
 - Orientation vers la filière terre
 - Adaptation du code déchet : 170107 → 170504
 - Lot de 500 m³ maximum
 - Réalisation d'un RQT
 - Site d'origine des terres = IA



Arrivée des lots sur IA

Organisation des lots sur IA

Evacuation des lots sur IA



Notification de regroupement (NRT)

- Est à réaliser avant le regroupement physique de lots sur site
- Après la Notification de Réception (ou partielle) des lots – pour que le lot apparaisse dans la plateforme IA
- Conserver la référence du lot après regroupement pour les évacuations et RQT éventuels !!!



NRT dans la plateforme Walterre

- Une fois le **lot clôturé**, cliquer sur **Regroupement de lots**
- Compléter les infos
- Cliquer sur les flèches des lots à regrouper
- Introduire le code Walterre et le numéro de lot IA
- Cliquer sur **Enregistrer**
- Cliquer sur **Envoyer**
- **Réception d'un document de regroupement de terres (NRT) délivré par Walterre**

1

2

3

4

REGROUPEMENT DE LOTS

***INSTALLATION AUTORISÉE** ⓘ

Recherchez dans les Etablissements...

NOM DU COMPTE ⓘ

Recherchez dans les Comptes...

REMARQUES ⓘ

VOTRE RÉFÉRENCE FACTURATION ⓘ

ENVOYER

	Cod... ▾	Volume ▾		à regrou... ▾	Référen... ▾	Numéro... ▾
1	11	0	→		WT013876	
2	23	15	→		WT012942	Lot 012942
3	23	7	→		WT008973	Lot008979.2
4	24	8	→		WT005768	L08-IV-15.1...

*** Code Walterre**

Numéro du lot (IA)

Enregistrer

Arrivée des lots sur IA

Organisation des lots sur IA

Evacuation des lots sur IA



Réception des codes 21 → 25

Code 2X (DT A)

Registres complets



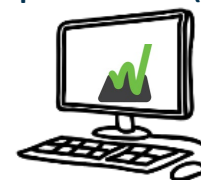
Code 2X (DT B)



Code 2X (DT C)



Regroupement possible (NRT)



Ssi codes identiques

RQT (optionnel)
NMT



Arrivée des lots sur IA

Organisation des lots sur IA

Evacuation des lots sur IA



Réception des codes 21 → 25

- Peuvent être stockés dans des loges spécifiques d'un même type
- Se référer au DT à l'entrée du site pour les distinguer et les suivre
- Les loges peuvent cuber à maximum 5.000 m³ (si RQT projeté)
- Quand les arrivées sont terminées (ou avant) et pour chaque document -> Notification de Réception
 - Numéro de lot IA
 - Masse/Volume réceptionné
 - Le lot apparaît dans la plateforme IA
- Après regroupement, l'analyse n'est possible que si les codes sont les mêmes (23 + 25 n'est pas analysable !)
 - Exception: Les codes 25 peuvent être regroupés avec des < 20m³ provenant de voirie



Réception des codes 11 → 15

Code 1X (DT A)

Registres complets



Code 1X (DT B)



Regroupement
Possible (NRT)



RQT
non autorisé

NMT



Code 1X (DT C)



Arrivée des lots sur IA

Organisation des lots sur IA

Evacuation des lots sur IA



Réception des codes 11 → 15

- Les lots en code 11 → 15 doivent être dirigés vers des logettes/tas spécifiques (logette 11, logette 13, ...) et peuvent être regroupés entre eux.



Un lot en 13 peut être regroupé avec un 15, mais le lot final sera en 15

- On ne peut pas regrouper un 1X avec un 2X
- **Pas de réanalyse**

- Se référer au DT à l'entrée du site pour les distinguer et les suivre
- Quand les arrivées sont terminées (ou avant) et par document -> Notification de Réception
 - Numéro de lot IA
 - Masse/Volume réceptionné
 - Le lot apparaît dans la plateforme IA
- Evacuation possible lorsque la NR a été réalisée et vérifiée par Walterre



Cas particulier : réception de code 10

Code 10 (DT A)



Registres complets



Loge X



RQT
(NRT)
NMT



Code 10 (DT B)



Loge Y



Arrivée des lots sur IA

Organisation des lots sur IA

Evacuation des lots sur IA



Cas particulier : réception de code 10

Réception de code 10

- Stockage dans des loges spécifiques ! Pas de mélange entre deux codes 10
- Se référer au DT à l'entrée du site pour les distinguer
- Quand les arrivées sont terminées (ou avant) -> Notification de Réception
 - Numéro de lot IA
 - Masse/Volume réceptionné
 - Le lot apparaît dans la plateforme IA
- Appel du préleveur -> RQT
- Evacuation possible une fois le CCQT obtenu



Cas particulier : réception de terres (170504) < 20 m³/ Criblage d'inertes

< 20 m³



< 20 m³



< 20 m³



Registre complet



Loge X
max 500 m³



Prélèvements et
analyses



RQT + NMT

< 20 m³ + Criblage d'inertes
Mélange interdit !



Le préleveur doit
agir sans lien de
contrôle ni de
gestion avec le
donneur d'ordre
ou l'exécutant.



Arrivée des lots sur IA

Organisation des lots sur IA

Evacuation des lots sur IA



Cas particulier : Réception de terres (170504) < 20 m³/ Criblage d'inertes

Mélange interdit !

- Pas de DT
- Peuvent être regroupés dans un même tas jusque 500 m³
→ suivi des livraisons par loge
- Appel du préleveur → RQT → Dépôt dans la plateforme
- Le lot n'existe dans la plateforme que lorsque le RQT est introduit
- Evacuation possible une fois le CCQT obtenu



Rapport de Qualité des Terres

Gestion du volume dans RQT IA

- Avant ou après criblage/traitement ?
 - A la convenance de l'IA (mais il faut être clair dans la réception et le RQT)
- Si la masse après criblage n'est pas connue :
 - Le volume de la NR sera calculé uniquement sur base des pesées d'entrée ;
 - La quantité réelle sera connue à la sortie du site (pesée de sortie), encodage dans la NR vers le SR
- Si la masse après criblage est connue :
 - La NR est faite après le criblage du lot
 - La quantité réellement évacuée sera vérifiée en sortie
 - Eventuellement, la NR peut être faite avant criblage (masse à l'entrée) et le RQT mentionnera **le traitement + la masse criblée**. (Walterre adaptera les informations dans la plateforme)



Rapport de Qualité des Terres

- Canevas disponibles sur la plateforme Walterre
- Être précis et complet dans le contenu du rapport
- Quels lots sont analysés, pourquoi, quel traitement ont-ils subis ... ?
- Bien noter la traçabilité du lot analysé (DT, NRT, ...)
- Comme pour toute demande, le détail des informations permet un traitement facilité et accéléré
- Vérifier cohérence avec la plateforme



**Arrivée des
lots sur IA**

**Organisation
des lots sur IA**

**Evacuation
des lots sur IA**



Règles à respecter

- Lot entré sur IA doit en ressortir via une NMT.
- Seuls les gestionnaires d'une IA peuvent réaliser une NMT depuis cette IA.
- Prévenir le destinataire du souhait d'évacuation (réf. SR / IA / CET)

Arrivée des lots sur IA

Organisation des lots sur IA

Evacuation des lots sur IA



Gestion sur la plateforme Walterre

Aperçu Général des Requêtes Réalisées

MES REQUÊTES



MES NOTIFICATIONS DE RÉCEPTION



MES SITES RÉCEPTEURS



MES SITES D'ORIGINE



MES INSTALLATIONS AUTORISÉES



CET



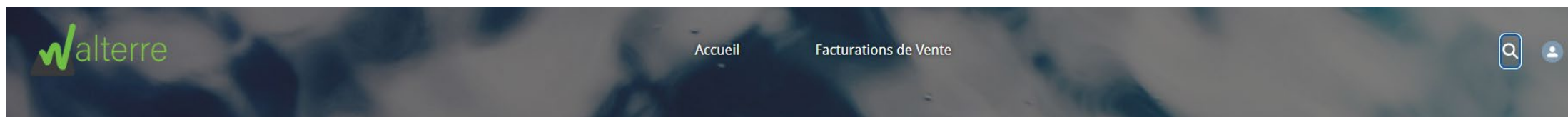
Arrivée des lots sur IA

Organisation des lots sur IA

Evacuation des lots sur IA



Gestion sur la plateforme Walterre



1. Mes Installations Autorisées ▼

1 élément • Trié(s) par Nom Etablissement • Filtré par Tous les établissements - Type, Logged In User Has Access

Recherchez dans cette liste...



	Nom Etablissement ↑	Nom du compte	Localisation	Nom du site	Contact extern...	Détail	
1	IA Installation Autorisée test Colfontaine 0058	Installation Autorisée test	Rue de la platinerie 12, 7340 Colfontaine				▼

Arrivée des lots sur IA

Organisation des lots sur IA

Evacuation des lots sur IA



Gestion sur la plateforme Walterre



Etablissement
IA Installation Autorisée test Colfontaine 0058

+ S'abonner

CCQT IA

Détail

Nom du compte
[Installation Autorisée test](#)

Localisation
[Rue de la platinerie 12, 7340 Colfontaine](#)

Nom du site

Contact externe responsable

Dernière modification par
[delaware](#), 1/04/2026 03:10

LOTS

LOT MANAGEMENT

APPLICATIONS

DETAILS

NEW TAB

19

00

100

WT0...5

Rue de la platinerie 12, 7340 Colfontaine



Notifier la
réception
des terres



20

11

1450

WT...

Rue de la platinerie 12, 7340 Colfontaine



Notifier la
réception
des terres



Annuler

Enregistrer

Charger Plus

Arrivée des lots sur IA

Organisation des lots sur IA

Evacuation des lots sur IA

Synthèse

Etapas		Qui ?	Documents	Timing	Actions concrètes	Remarques
1	Réception d'un DT	IA	DT	Dès publication sur Walterre	Vérification du DT	Informations, prétraitement, code a ou i, code accepté dans l'IA ?
2	Réception des terres sur l'IA	Entrepreneur	Accusé de réception depuis SO vers IA	8 jours max après fin transport	Introduction du volume et des dates par l'entrepreneur	Voir tuto sur plateforme Walterre
		IA		8 jours max après réception du MO	Validation/modification des volumes	
3.1	Regroupement des lots sur l'IA	IA	Document de regroupement de terres	24h	Notifier le regroupement sur la plateforme	• Lots code 2B • Lots code 1B • Lots < 20 m³, max 500 m³ • Lots de préscailage, max 500 m³
3.2	Prétraitement éventuel	IA	/	/	Notifier le prétraitement sur Walterre	
3.3	Réalisation d'analyses	IA + préleveur enregistré ou expert sol	RQT	+/- 2 semaines	Réalisation de prélèvements et réalisation d'un RQT	• Lot code 2B unique • Lots code 2B identique • Lots < 20 m³ • Lots de préscailage • Lots code 10
		IA	CCQT	15 jours	Introduction du RQT sur la plateforme – Réception du CCQT	
4	Evacuation des terres – Réalisation d'une NMT	IA	DT	48h si NMT vers SR 24h si NMT vers IA	NMT à partir d'une IA vers un SR ou IA	

Séance de Questions/Réponses

Mardi 3 février – 10h à 12h

 Les bases de la traçabilité et de la législation

Mardi 3 mars – 10h à 12h

 Documents de Transport & Notifications de Mouvement de Terres (théorie et encodage sur la plateforme)

Mardi 14 avril – 10h à 12h

 Déclaration de Site Récepteur (théorie et encodage sur la plateforme)

Mardi 12 mai – 10h à 12h

 Accusé de Réception & Notification de Réception (théorie et encodage sur la plateforme)

Mardi 9 juin – 10h à 12h

 Introduction à la gestion des terres en installation autorisée

Merci pour votre attention !

Une question relative au traitement de votre dossier ?

✉ : info@walterre.be

Une question relative aux formations ?

✉ : formation@walterre.be